

L'Éducation au Développement et les Programmes Scolaires

SYNTHESE **du** **Rapport sur le Statut de** **l'Éducation au** **Développement dans le** **Secteur de l'Éducation** **Formelle et dans les** **Programmes Scolaires** **des pays de l'Union** **Européenne.**

L'enquête se concentre sur 8 secteurs d'enquête et a été transmise aux plateformes nationales d'ONG et aux réseaux éducatifs actifs dans le développement et la promotion de l'EAD/ Education Globale dans les 27 pays membres de l'UE. De plus, des contributions ont également été reçues de la Chine et de Hong Kong.

Le rapport original a été publié en décembre 2006, il est téléchargeable sur www.deeep.org.

Rapport compilé par *Pete Davis* (Oxfam GB programme EAD/ED et Jeunesse) et *Carole Coupez* (Solidarité Laïque/EDUCASOL pour Coordination SUD), membres du Groupe de Travail sur les Programmes Scolaires du Forum EAD/ED de CONCORD.

Le passé est un pays étranger où les choses sont faites différemment.

Le millénaire a amené un changement subtil mais définitif de notre perception des Etats Nations, des interdépendances globales, de la sécurité collective, et de notre responsabilité partagée pour préserver notre fragile planète et toutes ses ressources naturelles- y compris l'Humanité. Durant les quelques premières années de ce troisième millénaire, les éducateurs du monde entier ont commencé à réfléchir sur l'éducation et l'école du 21^{ème} siècle. D'un point de vue global, il n'est pas suffisant d'anticiper l'accomplissement de l'Objectif du Millénaire pour le Développement numéro 2, qui garantit que tous les enfants peuvent réaliser leur droit à une éducation primaire décente, en utilisant comme ligne de conduite les modèles éducatifs du passé et le contenu des programmes éducatifs du 20^{ème} siècle. Nous sommes tous obligés d'analyser nos programmes scolaires, les valeurs, les attitudes, les comportements et les accomplissements diffusés dans l'environnement scolaire afin de contribuer à un futur durable pour toutes les nations.

Depuis plus de 30 ans l'Education au Développement (EAD/ED) a cherché à éveiller la conscience des gens sur les priorités du développement international et sur le développement humain durable, à travers la compréhension des causes et des conséquences des choix socio-économiques et politiques au niveau national et mondial. Il ne s'agit pas d'un programme d'action éducatif passif, mais bien d'un programme d'action qui encourage une participation éclairée de tous les citoyens dans l'éradication de la pauvreté mondiale, dans la lutte contre l'exclusion et contre les violations des droits de l'Homme.

Les enquêtes biannuelles du projet DEEEP (Projet européen d'échange sur l'éducation au développement) portant sur l'Education au Développement dans les pays de l'UE montrent que l'éducation des jeunes et le fait d'influencer les programmes scolaires, sont considérés comme des priorités majeures par les praticiens de l'éducation au développement/ de l'Education Globale (EG) partout en Europe.

Cependant l'intégration de l'EAD/ED ou de la « dimension globale » dans les programmes scolaires diffère largement selon les pays. Dans les nouveaux pays membres de l'UE, c'est un thème relativement nouveau comparé aux sujets traditionnels tels que l'histoire et la géographie, de plus on constate un net manque de clarté et de consensus à propos de son sens, de son interprétation et de sa pertinence dans les programmes scolaires.

En mai 2006 le Groupe de Travail sur les Programmes Scolaires du Forum EAD/ED de CONCORD a élaboré un questionnaire afin de fournir une information de base qui permet de comparer les différents statuts donnés à l'EAD/ED au sein des secteurs de l'éducation formelle dans l'UE, et de comparer les applications et l'intégration de l'EAD/ED dans les programmes scolaires dans tous les états membres. Les résultats révèlent une mine d'informations concernant les similarités et différences dans l'interprétation, les statuts actuels, les pratiques, et l'appui gouvernemental pour l'Education au Développement. L'enquête a fourni des indicateurs pour déterminer quelles parties des programmes scolaires doivent être renforcées, et selon quelles mesures collectives- afin d'aider les jeunes européens à être des citoyens actifs et responsables en leur donnant la confiance, les capacités, les valeurs partagées et la compréhension nécessaires pour gérer les priorités locales et mondiales du 21^{ème} siècle.

Question 1

Quels noms ou termes sont utilisés pour décrire l'Education au Développement (EAD/ED) ou l'Education Globale (EG) quand ils sont débattus avec le secteur de l'éducation formelle dans votre pays (ex : avec les écoles, les professeurs, le Ministère de l'Education Nationale, les autorités éducatives, les universités, etc.) ?

Bien que des définitions pour l'EAD/ED et l'EG aient été débattues et affinées durant ces dernières années, elles n'ont pas été adoptées de manière significative par le secteur de l'éducation formelle, ou par les instances de formation des maîtres, ou dans les programmes de développement et les processus de réforme. La reconnaissance et le soutien que les gouvernements donnent à l'EAD/ED, comme cela a été révélé par les réponses données aux questions 5, 6, et 8 - dans plus de 80% des pays interrogés – ont été fourni par le Ministère des Affaires Etrangères ou par les départements pour le développement international, et étonnamment pas par les Ministères de l'Education Nationale – en dépit des implications que cela représente pour leurs circonscriptions électorales fondamentales constituées par les professeurs, les élèves, les services de soutien aux écoles, et les politiques nationales et régionales.

L'enquête montre que :

SYNTHÈSE du rapport sur le statut de l'Education au Développement dans le secteur de l'éducation formelle et les programmes scolaires dans les pays de l'Union Européenne.

- De réelles difficultés sont apparues dans la plupart des pays pour se mettre d'accord sur la terminologie « correcte » à adopter pour décrire l'EAD/ED ou l'EG.
- La plupart des pays **sont toujours en train de définir l'EAD/ED/EG...**Cependant il y a **un consensus global pour le mot « Education »**.
- « Education au Développement » et « Education Globale » sont les termes les plus répandus en Europe.
- La règle générale est que les usages varient en fonction des « experts » - qu'il s'agisse d'institutions, de praticiens, d'ONG du secteur de l'EAD/ED...La terminologie a évolué pour inclure à la fois la qualité de l'éducation des jeunes (quelque soit la tranche d'âge), et l'intégration d'un éventail complexe d'idées aux programmes nationaux et aux méthodologies d'apprentissage. Ses défenseurs ont dû faire du lobbying pour obtenir une reconnaissance et son intégration. La terminologie est toujours largement abordée par un angle de politique plutôt que pédagogique.
- Pour plusieurs pays le terme combine 2 objectifs (adjectif épithète + « éducation » comme dans *l'éducation à la paix, l'éducation à l'environnement...*) : promouvoir la réflexion et encourager le changement des comportements.
- Pour d'autres la priorité est dans le processus d'apprentissage et la compréhension (l'utilisation du mot « études » est pertinente : *études des droits de l'homme, études interculturelles...*)

Question 2

Où apparaît « l'éducation au développement » dans les programmes scolaires de votre pays et dans quelles matières ?

- Les matières en sciences humaines traditionnelles, telles que l'histoire et la géographie, restent les matières de prédilection pour intégrer le contenu et les objectifs de l'EAD/ED.
- Mais plusieurs des nouvelles matières des programmes modernes (*l'éducation personnelle, sociale et à la santé, l'éducation civique et les études environnementales...*)

traitent des enjeux contemporains qui définissent le contenu de l'EAD/ED.

- **L'éducation au développement est perçue comme étant interdisciplinaire et transversale pour 56% des personnes interrogées.**
- L'EAD/ED permet d'inclure une dimension globale tout au long du programme (culture, Droits de l'Homme, développement durable...)
- Il a peu d'indicateurs montrant l'intégration ou les occurrences de l'EAD/ED dans les études en sciences politiques (comme dans l'éducation à la démocratie), ce qui révèle un manque de volonté générale dans les écoles à aborder de manière significative des questions politiques / idéologiques.

Deux recommandations émergent :

- 1) **L'EAD/ED doit être intégrée dans les formations initiales et continues des professeurs.** Une reconnaissance et des ressources devraient aussi être allouées au **renforcement des capacités d'éducateurs et de formateurs externes (ex : ONG)**, surtout si l'on considère le fait que la plupart des recherches significatives sur le sujet et son impact – aussi bien que l'essentiel du contenu apparaissant dans les manuels scolaires, d'enseignement et didactiques – sont le fruit d'activités et de projets mis en œuvre par des ONG, travaillant avec et en soutien au secteur éducatif.
- 2) **Une base de données des bonnes pratiques pour l'élargissement du programme doit être établie au niveau européen**, comprenant des exemples d'appui efficace aux écoles/professeurs; du matériel pédagogique et des méthodes homologuées ; ainsi que la manière d'inclure les problématiques de l'EAD/ED/ et de la « dimension globale » dans les différentes matières...

Question 3

Comment l'EAD/ED est-elle identifiée et décrite dans les documents officiels relatifs aux programmes scolaires ?

Il y a une légère différence dans les réponses données entre « non identifiée » et « non officiellement identifiée » :

- **L'ED n'est pas identifiée formellement ou décrite dans les Programmes Scolaires Nationaux (PSN) - et dans pratiquement tous les pays, les termes d'« éducation au développement » n'apparaissent pas officiellement dans les PSN.**

Néanmoins, l'EAD/ED peut être identifiée :

- Comme un espace pour l'apprentissage dans les programmes scolaires, ou comme partie intégrante des contenus des PSN (reflétée à travers des termes tels que « global », « développement durable », « interculturel », « interdépendance »,...).
- Dans les documents officiels qui mentionnent effectivement l'EAD/ED et les questions qui lui sont apparentées et qui ont un statut formel.
- Comme un sujet transversal dans les programmes scolaires ou dans les activités extrascolaires, introduit et mis en oeuvre par les professeurs eux-mêmes, par les écoles, par les associations et dans très peu de cas, à travers des procédures réglementaires institutionnelles.
- Dans quelques instances, l'EAD/ED est identifiée formellement mais de manière détournée : comme un sujet particulier (par exemple, en Italie comme « *Éducation à la Cohabitation Civile* », ou comme « *Justice Sociale* » en Irlande).
- Au Pays de Galles, l'EAD/ED est spécifiquement formulée dans la Stratégie de l'Assemblée galloise pour l'Éducation au Développement Durable et à la Citoyenneté Mondiale, adressée à tous les secteurs de l'éducation.

- L'objectif de la « solidarité internationale » est aussi identifié, par exemple, dans les programmes suédois des écoles du secondaire, des écoles primaires, des écoles maternelles, et des centres de loisirs :

« Une perspective internationale est importante afin de reconsidérer notre propre réalité dans un contexte global, et afin de créer la solidarité internationale et de préparer les étudiants à une société ayant des relations étroites au-delà des frontières nationales et culturelles ».

Question 4

Quels sont les thèmes prioritaires de l'EAD/DE dans les programmes scolaires ?

- **58 thèmes distincts ont été identifiés** : cette gamme impressionnante de thèmes et de questions montre combien l'EAD/ED peut être interprétée de manière large, et combien l'EAD/ED dans son ensemble peut être un moyen d'influencer le contenu et les matières des programmes!
- Il y a eu beaucoup de chevauchements dans les priorités nationales, mais, comme on pouvait s'y attendre, il y a aussi eu des interprétations culturelles et historiques distinctes en fonction du contexte national propre à chaque pays.

Les thèmes les plus cités étaient :

- « **Droits de l'Homme** », mentionnés par 68% des personnes interrogées.
- Pour souligner les convergences : les thèmes les plus souvent mentionnés étaient le **Développement durable** (dans toutes ses définitions, en relation avec l'environnement naturel mais aussi ses aspects sociaux et économiques...) et l'apprentissage et les compétences en vue de la **Citoyenneté mondiale active**.

Dans un ordre décroissant, après les Droits humains, les thèmes prioritaires étaient : Compréhension inter/multiculturelle; Identité et diversité culturelles; Éducation au développement durable; Écologie et biodiversité; Démocratie; Mondialisation de l'économie/des marchés et du commerce; La pauvreté dans le monde.

Question 5

Votre gouvernement reconnaît-il et soutient-il l'éducation au développement en tant que contribution aux politiques et aux stratégies éducatives pour délivrer le programme scolaire ? De quelles manières ?

Cette question a été différemment interprétée en fonction de ce qui avait été compris derrière l'idée de « **soutien** » :

a) S'il s'agit d'une forme de reconnaissance (de la valeur ajoutée des méthodologies de l'EAD/ED; ou de la mise en oeuvre des thèmes dans les programmes scolaires...) alors presque tous les pays peuvent attester d'une « reconnaissance ».

- Dans certains pays, il s'agit plus d'une admission ou d'une concession que d'une reconnaissance formelle.
- Pour d'autres pays, la reconnaissance de l'EAD/ED se traduit essentiellement par la mise en oeuvre de projets, d'outils, de méthodologies, etc. plutôt que d'une politique, d'une stratégie ou d'un protocole distinct.

b) Certains pays voient dans la mise à disposition de subventions par leur gouvernement une preuve de reconnaissance ou de soutien à l'EAD/ED (voir Q6).

Dans la majorité des cas, le caractère discontinu de la contribution des gouvernements rend le niveau et la pérennité du soutien (que se soit sur le moyen ou le long terme) imprévisibles ou du moins insuffisamment concrets pour être considérée comme une « politique de soutien » distincte.

Question 6

Votre gouvernement alloue-t-il des fonds pour des actions locales ou nationales d'intégration de l'EAD/ED dans les programmes scolaires?

- Dans tous les pays où des fonds sont disponibles, les ONG sont reconnues comme les bénéficiaires, les praticiens et les chefs de projet légitimes.
- 87% des personnes interrogées ont confirmé la mise à disposition de fonds gouvernementaux pour l'EAD/ED, dont une partie seulement concerne les projets de développement et les programmes scolaires ou le travail basé sur le secteur formel.

- Dans certains pays, un programme national de financements pour l'EAD/ED vient à peine de voir le jour comme, par exemple, dans les nouveaux Etats membres (en 2005 et 2006). Dans d'autres pays, c'est encore en cours de négociations (par exemple en Estonie).
- Les 4 pays ne disposant pas de fonds gouvernementaux sont tous de nouveaux Etats membres de 2004 et 2007.
- Dans de nombreux cas, les budgets sont totalement inadéquats pour ne fut-ce que renforcer les capacités des ONG du secteur EAD/ED, ou pour fournir une source de financement alternative aux lignes budgétaires de la commission européenne ; ce qui soulève par la suite des problèmes pour identifier des cofinancements suffisants. Les financements gouvernementaux apparaissent comme une reconnaissance symbolique de ce travail dans de nombreux pays, qui est limitée tant dans la vision que dans l'engagement

La majeure partie des financements pour l'EAD/ED provient de :

- La commission européenne/Europaid, à travers la ligne budgétaire 21-02-03 qui fut pendant longtemps et reste encore aujourd'hui, le bailleur de fonds principal des projets de partenariat d'EAD/ED en Europe.
- Le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) ou le Ministère/Département de la Coopération Internationale, avec une contribution estimée à 81% des financements gouvernementaux alloués.
- Occasionnellement, selon le pays, du Ministère de l'Education
- Les évolutions récentes ont créé des opportunités de financements car des partenariats émergent qui lient le MAE/Ministère de l'Education/les ONG et d'autres partenaires.

SYNTHÈSE du rapport sur le statut de l'Education au Développement dans le secteur de l'éducation formelle et les programmes scolaires dans les pays de l'Union Européenne.

- Les autorités municipales, régionales ou locales.
- L'Église et les organisations basées sur la foi (pour des subventions additionnelles)
- Les fondations privées et d'entreprises ainsi que les organisations caritatives (par exemple au Royaume-Uni et en Irlande)

La plupart des ONG européennes d'Education au Développement peuvent attester de la réticence des bailleurs de fonds - qu'ils soient du gouvernement, du secteur public ou privé - à soutenir les coûts des programmes de base, en dépit de la « rentabilité » significative et durable des contributions à destination du développement d'un travail sur la qualité de l'éducation de plus en plus professionnel et d'une instance applicable.

Question 7

Selon vous, depuis l'an dernier, quels événements ou activités ont réuni le secteur des ONG en coopération avec le Gouvernement et d'autres organismes éducatifs en vue de promouvoir l'EAD/ED ; et quelles institutions gouvernementales comprennent et soutiennent l'EAD/ED?

- La réponse la plus fréquemment donnée est la suivante : à travers des « **activités** » telles que l'organisation conjointe d'évènements, d'actions en collaboration ou de réunions stratégiques. Les campagnes ont été largement citées ; par exemple la Campagne Mondiale pour l'Education, Abolissons la Pauvreté, Commerce Equitable ...
- **Plaidoyer pour l'EAD/ED:** Le plaidoyer semble être ce qui a rassemblé le secteur des ONG et le gouvernement. Dans neuf pays, les ONG sont en train de négocier des stratégies nationales ou des documents de positionnement sur l'EAD/ED avec les institutions gouvernementales, ce qui est paradoxal étant donné que les ONG se sont senties soutenues dans leurs actions et programmes plus que dans leurs politiques (voir Q 5)...

Question 8

À votre avis, quelles sont les principales faiblesses du système éducatif de votre pays, en relation à l'EAD/ED?

- La grande variété des réponses illustre des distinctions marquées entre les différentes situations nationales et les priorités perçues pour intégrer l'Education au Développement dans les écoles.

Les faiblesses les plus proéminentes selon les personnes interrogées sont :

- Premièrement, les préoccupations fréquemment exprimées : reconnaissance, soutien, implication d'acteurs multi dépositaires dans les réformes de l'Education Nationale.
- Le manque de sécurité de l'emploi dans les ONG du secteur de l'EAD/ED.
- La surcharge dans les programmes scolaires et le besoin de réforme.
- Le manque de connaissance, d'expérience et de motivation des professeurs pour aborder l'EAD/ED.
- Le manque de coordination entre les Ministères ou Départements de l'Education et les Ministères des Affaires Etrangères et les Départements de l'Aide et du Développement. Les ONG, malgré leur lobbying et leur rôle proactif dans la promotion de l'EAD/ED, considèrent qu'ils n'ont qu'une influence limitée pour améliorer la situation.
- Seulement quelques unes des personnes interrogées ont mentionné le manque de ressources financières pour soutenir plus et mieux l'EAD/ED à tous les niveaux, probablement parce que c'est une « faiblesse » tellement évidente qu'elle a été considérée comme allant de soi et donc inutile de mentionner !

Recommandations:

Que des mesures et des dispositions pertinentes soient introduites pour atteindre :

- Une exigence paneuropéenne pour **des réformes systématiques dans la formation initiale des professeurs et dans les programmes scolaires** ainsi que des dispositions pour **des formations continues de haute qualité pour les enseignants.**
- Il y a également un besoin d'augmenter de manière substantielle les provisions de l'Etat consacrée aux **ressources pour les formations des formateurs**, qu'ils proviennent d'ONG, d'agences spécialisées dans l'éducation, ou des services des autorités locales de conseil au secteur scolaire.

“L'intégration des perspectives globales et de développement dans les systèmes éducatifs requiert le **développement de stratégies coordonnées par les Ministères de l'Éducation, les Ministères des Affaires Étrangères, et d'autres Ministères appropriés, des acteurs de la Société Civile, des autorités locales et régionales, et des instances en charge des programmes scolaires nationaux**”.....

Conclusions de la conférence Européenne d'Éducation au Développement à Helsinki (2006)

CONCORD, une confédération de près de 2000 ONG de développement international, des organisations et des réseaux de la société civile en Europe, a adopté la déclaration suivante lors de son Assemblée Générale en novembre 2004, sous la Priorité III: l'Éducation tout au long de la vie.

« L'Éducation au développement vise à coopérer de manière efficace avec les systèmes éducatifs nationaux, les programmes scolaires et les organisations de jeunes, et ce pour transmettre aux jeunes les valeurs, les attitudes, les connaissances, la compréhension et les compétences nécessaires afin de les aider à devenir des **citoyens du monde** informés, confiants et actifs. »

SYNTHÈSE du rapport sur le statut de l'Education au Développement dans le secteur de l'éducation formelle et les programmes scolaires dans les pays de l'Union Européenne.

Les résultats issus de l'enquête sur l'Education au Développement et de son intégration dans les programmes scolaires nous conduisent à nous questionner sur :

Quelle a été la progression faite par chaque nation pour atteindre ce but,

- que ce soit dans sa philosophie,
- dans les politiques de programmes scolaires,
- ou dans la reconnaissance généralisée des dispositions éducatives nécessaires à l'apprentissage des enfants dans un monde interdépendant, fragile, inégal, et très changeant?

Pour plus d'informations sur le travail du Forum de l'Education au développement et du DEEEP, consultez www.deeep.org, ou écrivez à c.tripepi@deeep.org